

DÉFI MÉTIERS

"Se former, pour quoi faire ?"

Une rencontre-débat sur le thème de la formation professionnelle des jeunes a été organisée à distance par le Cnam le 3 décembre dernier. Elle se poursuivra en janvier prochain.

Introduite par Olivier Faron, administrateur général du Cnam, et par Léa Lima, maîtresse de conférences HDR au Cnam, la rencontre « **Se former, pour quoi faire ?** » posait, en réalité, la question de la place des jeunes dans notre société.

Dans un premier temps, un point de situation sur la formation professionnelle des jeunes et sur leur insertion en emploi a été réalisé. La formation n'est qu'un des leviers mobilisés par les pouvoirs publics pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. L'**abaissement du coût du travail**, à travers l'exonération des charges sociales sur les salaires, constitue un autre moyen d'action. A noter, ce dernier dispositif est mis en oeuvre également en direction de publics autres que les jeunes (définis comme âgés de moins de 30 ans).

L'**accompagnement global des jeunes vers l'emploi** évolue vers la notion de *formation accompagnée* considérant que « seuls les programmes d'accompagnement vers l'emploi associant une formation ont un effet bénéfique sur l'insertion sociale et en emploi, notamment pour les peu qualifiés » remarque Carole Tuchsirer, chercheuse au laboratoire Lise et au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) du Cnam. Dans cette logique, la formation est mobilisée en tant que de besoin dans un parcours, associée à un suivi individualisé. Elle peut prendre une diversité de formes depuis la réforme de la formation de 2018, comme en témoigne Mathieu Muselet, représentant de la Ligue de l'enseignement, citant **lestiers lieux** mis en place dans le cadre de la Grande école du numérique à Tours, où une diversité de rencontres hors horaires traditionnels ont été organisées.

L'hétérogénéité de la jeunesse et des situations sociales conduit les pouvoirs publics à considérer désormais une pluralité des publics jeunes, dont les plus qualifiés (niveau supérieur au bac). Au vu de la multiplicité des critères à considérer, une expertise, voire un « jugement sur autrui » de la part du conseiller, devient nécessaire. C'est ainsi qu'« on s'en remet au niveau local pour établir le diagnostic », c'est-à-dire l'éligibilité à tel ou tel dispositif.

La pluralité des acteurs mobilisés conduit à un partage des interventions, non sans difficulté, **entre Etat et Régions** notamment. « Chacun devient anthropophage de l'autre, ce qui empêche de tous tirer dans le même sens » dénonce Michel Clézio, président du Syndicat national des organismes de formation (Synofdes), appelant à faire preuve d'intelligence collective. Cet enchevêtrement d'acteurs et de dispositifs explique également le difficile accès à l'information pour les jeunes, souligne Nicolas Bellissimo, du mouvement d'éducation populaire La JOC. La difficulté d'articuler les dispositifs et les acteurs produit un résultat « aux antipodes de l'accompagnement global » confirme Carole Tuchsirer. De fait, poursuit-elle, le Plan d'Investissement dans les compétences (Pic), visant des **parcours sans coutures**, peut être considéré comme salvateur. Dans ce cadre, les *open badges* permettant de repérer des qualités développées au fil de la vie et non encore repérées jusqu'ici, apparaissent efficaces dans une visée d'insertion en emploi, même si cette démarche ne peut se substituer à l'apprentissage des savoir-faire de métiers.

Constitutrices du CEET : [Léa Lima](#) et [Carole Tuchsirer](#)

Source

:

D é f i

m é t i e r s

✚ [Lire l'article dans son intégralité](#)



10 décembre 2020